



Handball legends only

BON DE COMMANDE



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Samedi 18 Décembre 2021

Demi-Finale 1 à 16h00

Demi-Finale 2 à 18h30

CLUBS

HANDBALL : Final 4 de la coupe de la Ligue

Arènes de Metz

Samedi 18 Décembre 2021

Demi-Finales

Raison Sociale _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____
si différente de l'Adresse de Livraison

Code Postal _____ Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 3 Matches	TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	QT.	EN €
CAT 1	65 €	_____	_____ €
CAT.2	50 €	_____	_____ €
CAT.3	35 €	_____	_____ €
E-ticket		<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL		<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE		_____ €	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

(2) Par chèque au nom de la Ligue du Grand-Est de Handball. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété** par email **avant le 25 Octobre 2021** à l'adresse suivante : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. (2) S'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque à l'ordre de la **Ligue du Grand-Est de Handball** par courrier postal.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet :



Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : [Conditions Générales de Vente](#) et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.



CONTACT : Tel. 06-98-12-35-52 | E-mail : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net

Ligue du Grand-Est de Handball
13 Rue Jean Moulin
54510 Tomblaine





Handball legends only

BON DE COMMANDE



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Dimanche 19 Décembre 2021

Finale à 16h00

CLUBS

HANDBALL : Final 4 de la coupe de la Ligue

Arènes de Metz

Dimanche 19 Décembre 2021

Finale

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____

si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 3 Matches	TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	QT.	EN €
CAT 1	50 €	_____	_____ €
CAT.2	40 €	_____	_____ €
CAT.3	30 €	_____	_____ €
E-ticket		<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL		<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE		_____ €	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

(2) Par chèque au nom de la Ligue du Grand-Est de Handball. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email avant le 25 Octobre 2021** à l'adresse suivante : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. (2) S'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque à l'ordre de la **Ligue du Grand-Est de Handball** par courrier postal.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet : _____

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : [Conditions Générales de Vente](#) et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.



CONTACT : Tel. 06-98-12-35-52 | E-mail : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net

Ligue du Grand-Est de Handball
13 Rue Jean Moulin
54510 Tomblaine





Handball
**legends
only**

BON DE COMMANDE

LIGUE
GRAND EST
FFHANDBALL



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Samedi 18 Décembre 2021

Demi-Finale 1 à 16h00

Demi-Finale 2 à 18h30

Dimanche 19 Décembre 2021

Finale à 16h00

CLUBS

HANDBALL : Final 4 de la coupe de la Ligue

Arènes de Metz

Samedi 18 et Dimanche 19 Décembre 2021

Demi-Finales + Finale

Raison Sociale _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____

si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____

Ville _____

Tel. _____

E-mail _____@_____

COORDONNÉES

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 3 Matches	TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	QT.	EN €
CAT 1	110 €	_____	_____ €
CAT.2	85 €	_____	_____ €
CAT.3	60 €	_____	_____ €
E-ticket		<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL		<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE		_____ €	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

(1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

(2) Par chèque au nom de la Ligue du Grand-Est de Handball. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email avant le 25 Octobre 2021** à l'adresse suivante : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à 5600000.lgiboulot@ffhandball.net. (2) S'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque à l'ordre de la **Ligue du Grand-Est de Handball** par courrier postal.

Fait le _____ à _____

Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : [Conditions Générales de Vente](#) et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.



CONTACT : Tel. 06-98-12-35-52 | E-mail : 5600000.lgiboulot@ffhandball.net

Ligue du Grand-Est de Handball
13 Rue Jean Moulin
54510 Tomblaine



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU SERVICE DE BILLETTERIE DE LA LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente du service de billetterie de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL (les « Conditions Générales de Ventes » ou « CGV ») régissent la vente des Billets ainsi que les modalités d'utilisation de ces dits Billets.

1.1. Les CGV s'appliquent de plein droit à la vente ou la mise à disposition (à l'unité), par la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL, de Billets permettant l'accès à toute personne physique ou à toute personne morale - y compris les licenciés de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL - adressant une commande soit en ligne via le Portail billetterie soit sur support papier adressé par courrier.

1.2. Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes CGV, sauf accord écrit et préalable de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL.

1.3. Toute commande ou achat de Billets implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur (ou Porteur) au CGV. Pour matérialiser cette adhésion, l'Acheteur doit cocher la case prévue à cet effet sur le Bon de commande ou le Formulaire en ligne. À défaut sa commande ne pourra être prise en compte. L'Acheteur déclare disposer de la pleine capacité juridique et/ou de toute autorisation qui serait nécessaire le cas échéant pour conclure une telle convention. La validation d'un Billet, associée au fait de pénétrer dans le stade au moyen du Billet, vaut acceptation irrévocable du Règlement Intérieur des stades par le Porteur dudit Billet. Le Règlement Intérieur peut être consulté aux entrées de l'enceinte sportive.

1.4. Les droits et obligations résultant des CGV sont applicables de plein droit au nouveau Porteur d'un Billet, par l'effet de la cession du Billet intervenue dans les conditions prévues dans l'article 6 ci-après.

2. ACCEPTATION DES CONDITIONS

L'acquisition d'un titre d'accès (ou « Billet ») emporte l'adhésion sans réserve aux présentes CGV ainsi qu'au Règlement Intérieur de l'enceinte sportive où se déroule l'événement. Toute personne en violation avec les documents susmentionnés pourra se voir refuser l'entrée de l'enceinte sportive ou s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son titre d'accès.

Le Porteur est conscient que dans le but d'assurer la sécurité du public lors d'un événement, il pourra être filmé par le système de vidéo surveillance placé sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et susceptible d'être utilisé en cas de poursuites pénales. L'accès à l'enceinte sportive dans le cadre d'un événement organisé par la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL sera refusé à tout mineur non accompagné par un adulte muni d'un titre d'accès de même nature que celui du mineur (catégorie, emplacement...)

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES BILLETS

Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA incluse) hors participation aux frais d'expédition. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en Euros. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais il est convenu que les titres d'accès seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Les billets pour les événements demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL ou ses mandataires. Par conséquent, ces derniers ne peuvent être tenus responsables de tout changement de sectorisation de typologie et de catégorie de place décidé par l'organisateur de la manifestation entre la commande et l'édition des titres d'accès. Pour certains événements, le prix de vente proposé par le Vendeur peut être supérieur à la valeur indiquée sur le titre d'accès en raison de frais ou commissions d'acquisition perçues par les fournisseurs ainsi que des frais de gestion, intervention et/ou traitement appliqués par Vendeur. Il est convenu que seule la catégorie indiquée sur le titre d'accès et telle que choisie par le Porteur lors du processus de commande fera foi en cas d'éventuelle contestation concernant le choix de ladite catégorie à réception des places.

La limite de places par commande pour un événement est fixée par l'organisateur. En cas de non-respect de cette limite, les commandes peuvent être annulées dans leur intégralité de façon purement discrétionnaire par le Vendeur. Les personnes sollicitant plus de billets que le règlement ne l'autorise peuvent être exclues de l'attribution, même ultérieurement à la délivrance des billets.

4. DISPONIBILITÉ DES BILLETS

Les réservations de billets pour les événements dont la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL est organisateur s'effectuent en temps réel. Dans ce cadre, le serveur mis en place vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la passation de votre commande. En cas d'indisponibilité dans l'un des types de places demandés, le serveur mis en place proposera automatiquement les meilleures places restantes. Les commandes conclues avec le Vendeur constituent des commandes fermes et définitives.

Du fait de la très forte demande, de la rareté de l'offre et du mode de commercialisation particulier de certains événements, les catégories de places par nos fournisseurs peuvent différer de la demande initiale. Dans la situation où la commande s'effectue sur internet, l'Acheteur déclare être informé des caractéristiques de l'Internet, et notamment que l'accès à l'Internet peut être saturé à certaines périodes de la journée, pour des raisons totalement indépendantes de la volonté du Vendeur (mauvaises liaisons téléphoniques, maintenance, saturation du trafic...). Dans ces conditions, la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL ne pourra être tenue pour responsable de la survenance des risques évoqués ci-dessus.

5. SITUATIONS DES PLACES

Si la possibilité lui en est donnée, l'Acheteur choisit l'emplacement qu'il désire pour l'événement choisi en fonction des places disponibles. L'attribution des places est réalisée dans l'ordre d'enregistrement des réservations et ne constitue en aucun cas un engagement contractuel de la part de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL sur l'emplacement réel des places. Par défaut, les places d'une même commande sont regroupées, par rang, bloc, ou portes. Dans la mesure du possible les places d'une même commande sont contiguës. Toutefois il peut arriver que les places soient séparées auquel cas les services de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL s'efforcent d'obtenir la répartition la plus proche possible dans la limite des possibilités techniques.

6. COMMANDE ET PAIEMENT

Il est préalablement rappelé que le prix des titres d'accès est payable au comptant le jour de la commande. Le paiement s'effectue par chèque, par virement bancaire, ou carte bancaire portant le sigle CB. De plus, le système d'enregistrement automatique des commandes est considéré comme valant preuve en cas d'un éventuel contentieux. Enfin, les informations énoncées par l'Acheteur lors de la prise de commande engagent celui-ci, notamment en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire. Le Vendeur utilise un système de paiement sécurisé afin de garantir à l'Acheteur la plus grande sécurité. Seul le montant indiqué est débité. Les données bancaires confidentielles sont cryptées selon un protocole de sécurité et transmises à un serveur bancaire. Aucun intermédiaire ne peut avoir accès à ces informations.

Le Vendeur ne détient jamais le numéro de carte bancaire du client, seul le serveur bancaire effectue automatiquement le contrôle et le traitement. La commande validée par l'Acheteur ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. Le Vendeur confirme l'acceptation de la vente à l'Acheteur par l'envoi d'un email à l'adresse communiquée par ce dernier. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et l'Acheteur prévenu par courrier électronique.

7. RETRAIT DU TITRE D'ACCÈS OU BILLET

Selon les modalités définies par l'organisateur et/ou le Vendeur, un ou plusieurs modes de retrait seront proposés aux acheteurs. Les différents modes disponibles seront proposés à l'acquéreur au moment de sa prise de commande (sur le Bon de Commande ou la page de réservation).

7.1. ENVOI POSTAL

Le Client pourra recevoir sa commande par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse communiquée au Vendeur, moyennant le paiement d'un supplément forfaitaire précisé lors de la commande. Le Vendeur expédiera le justificatif de paiement ainsi que les billets à l'adresse indiquée par l'Acheteur au cours du processus de commande (adresse de domicile ou autre adresse). En cas de changement d'adresse postérieure à la commande, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée si la commande a été expédiée à l'adresse d'expédition indiquée lors du processus de commande. Il appartient à l'Acheteur de prendre les dispositions auprès de La Poste pour faire suivre son courrier en cas de changement d'adresse. Aucune indemnisation ou remboursement ne peut être consentie au titre de préjudice consécutif au retour postal à l'expéditeur postérieurement à la date de l'événement ou rendant impossible un renvoi ou l'organisation du retrait des billets sur place.

En cas de commande tardive par rapport à la date prévue de l'événement choisi, l'Acheteur sera dans l'obligation de passer commande par le biais d'e-ticket. L'envoi postal ne peut garantir la bonne réception de la commande lorsqu'il est demandé moins de 8 jours avant la date de l'événement.

7.2. IMPRESSION « E-TICKET »

Les titres d'accès vendus par le Vendeur peuvent également prendre la forme d'e-ticket c'est-à-dire des titres d'accès imprimables sur un support papier A4. Le titre d'accès e-ticket est obligatoirement imprimé par le Porteur, le titre d'accès est téléchargeable sur l'espace personnel de l'Acheteur à tout moment. Le titre d'accès e-ticket est valable uniquement dans les conditions qui suivent : il doit être imprimé sur du papier A4 blanc, vireté recto et verso, sans modification de la taille d'impression, en format portrait (vertical). Aucun autre support (électronique, écran ordinateur, écran téléphone mobile...) ne sera accepté. Un titre d'accès partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté et sera considéré comme non valable. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, le Porteur devra imprimer à nouveau le fichier numérique. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, le Porteur s'assurera que les informations écrites sur le titre d'accès ainsi que le code barre sont bien lisibles. En conséquence, avant toute commande de titre d'accès, le Porteur doit s'assurer qu'il pourra disposer de la configuration logicielle et matérielle requise pour imprimer son e-ticket : un ordinateur relié à l'Internet et équipé du logiciel Acrobat Reader et une imprimante. Le Porteur devra tester préalablement à la commande que l'imprimante utilisée permet d'imprimer correctement le e-ticket.

La LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL décline toute responsabilité en cas d'impossibilité pour le Porteur d'imprimer son e-ticket ou du fait du non-respect de la configuration logicielle et matérielle énoncée ci-dessus. Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire ce titre d'accès de quelque manière que ce soit. La reproduction du titre d'accès et l'utilisation de la copie de ce titre d'accès sont passibles de poursuites judiciaires. La LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du titre d'accès, dans la mesure où la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL ne les a pas provoqués intentionnellement ou par suite de négligence, de même en cas de perte, vol ou utilisation illicite du titre d'accès. Le numéro du titre d'accès et les codes-barres garantissent l'unicité de passage lors du contrôle.

La première personne à présenter le titre d'accès est présumée être le porteur légitime et sera admise à assister à la manifestation, quelque que soit le nom figurant, le cas échéant, sur le titre d'accès. Lors des contrôles, le Porteur devra obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photographie : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour. Les livrets de famille sont acceptés pour les enfants. Le Porteur devra conserver ce titre pendant toute la durée de votre présence sur le lieu de l'événement.

8. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Il est préalablement rappelé que, conformément aux dispositions du Code de la Consommation applicable aux présentes CGV, l'Acheteur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation. Un billet ne peut être remboursé, repris ou échangé, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un spectacle et de décision par l'organisateur du remboursement des billets. Dans le cas d'une annulation ou report décidé par les organisateurs, la commande sera remboursée intégralement frais d'expédition inclus, sous réserve de retour des billets reçus par le client auprès du Vendeur. Un billet ne peut également être revendu. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol. Pour certains spectacles, les Organisateurs se réservent le droit de procéder à des reports, modification de dates et horaires interdisant toute demande en annulation et remboursement des clients empêchés et ce jusqu'au jour de la manifestation.

Cette particularité concerne les rencontres sportives où les jours et horaires de la représentation sont indiqués sous réserve et susceptibles de subir des modifications décidées par les Organisateurs sans que cela n'ouvre droit à indemnisation ou remboursement en cas d'impossibilité pour le client d'assister à la représentation.

À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel l'Acheteur a réservé des places, celui-ci accepte que le Vendeur, dans la mesure du possible lorsqu'elle aura elle-même été prévenue par l'organisateur, puisse utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation pour tenir informés l'Acheteur de la marche à suivre.

9. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Porteur détenteur d'un titre d'accès s'interdit :

- De vendre ou échanger ou de tenter de vendre ou échanger le titre d'accès à titre onéreux, les droits relatifs au titre d'accès à des tiers. La revente ou tentative de revente sans l'accord de l'organisateur de la manifestation pourra faire l'objet de poursuites.
- D'utiliser ou de tenter d'utiliser le titre d'accès acheté dans un but promotionnel ou commercial, notamment dans le cadre de tout jeu-concours, loterie, cadeau commercial ou toute autre action de ce type, faisant l'objet d'un forfait ou plus généralement de toute forme de visibilité quelle qu'elle soit.

- D'associer ou de tenter d'associer de quelque manière que ce soit son nom ou le nom d'un organisme de toute sorte (sociétés, associations, marques...). En cas de non-respect de la présente clause, le Vendeur se réserve le droit de retirer la validité du titre d'accès et le détenteur pourra se voir refuser l'accès au stade ou s'en faire expulser.

De photographier, filmer, enregistrer ou transmettre par tous moyens, en particulier par internet, la manifestation figurant sur le recto ou d'aider toute autre personne agissant ainsi. Pour assurer la sécurité du public, la salle est dotée d'un système de vidéo surveillance placé sous le contrôle d'officiers de police judiciaire et susceptible d'être utilisé en cas de poursuites pénales. Un droit d'accès est prévu pendant les 7 jours de conservation des images. Par ailleurs, les spectateurs sont avertis qu'en cas de tournage d'un film, de transmission à la télévision de l'événement leur image serait susceptible d'être figurée.

Le Porteur détenteur d'un titre d'accès s'engage :

- À ce que dans le cas où l'acquéreur achèterait un ou plusieurs titres d'accès pour le compte d'un ou de plusieurs bénéficiaires à titre gratuit, ces derniers devront prendre connaissance des présentes CGV ainsi que du Règlement Intérieur.
- À ce que l'utilisation du titre d'accès ne soit que pour son usage personnel.
- À ne pas utiliser le contenu de la manifestation de l'organisateur, ce contenu étant propriété de l'organisateur. Le Porteur s'engage par exemple à ne pas fixer, copier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire ou publier tout ou partie des images et sons de la manifestation.

10. PARIS SPORTIVES

Dans le cadre des différentes actions mises en place par la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL pour lutter contre les risques engendrés par les paris sportifs, la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL interdit strictement de parier, dans toutes les enceintes sportives accueillant une ou plusieurs rencontres qu'elle organise en France. Cette interdiction s'applique quel que soit les supports utilisés, notamment électroniques (téléphone portable, PDA, ordinateur, tablette etc.). Tout Porteur surpris en flagrant délit d'activité de paris à l'intérieur de l'enceinte sportive s'expose à l'expulsion pure et simple hors de l'enceinte, la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL se réservant par ailleurs la possibilité de diligenter toutes autres mesures autorisées par la loi afin de faire cesser le trouble occasionné.

11. RESPONSABILITÉ

La LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'exécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au Porteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. De même, la responsabilité de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques. La LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL ne peut garantir et, par conséquent, ne peut être tenu responsable des dysfonctionnements ou des pannes advenant sur les serveurs du Vendeur qui ne seraient pas de son propre fait ainsi que des dysfonctionnements ou des pannes advenant sur les réseaux interconnectés au sien.

12. NON-RESPECT DES PRÉSENTES CGV

Le Porteur dont le comportement est incompatible avec les présentes CGV ou dont les titres d'accès n'ont pas été obtenus conformément à celles-ci, verra sa commande annulée et/ou se verra refuser l'entrée dans l'enceinte ou en sera expulsé. En cas de violation des CGV, le Porteur ne pourra avoir droit à aucun remboursement ni indemnité de quelque nature que ce soit et la restitution du titre d'accès pourra être exigée par l'organisateur. Enfin, il est convenu que le fait de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation de la part de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL à se prévoir ultérieurement de l'une quelconque des dispositions des présentes.

13. DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Tout détenteur de titre d'accès assistant à un match reconnaît expressément qu'il s'agit d'une manifestation publique et consent à la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL à titre gracieux, le droit d'utiliser son image sur tout support promotionnel en relation avec ces différents événements. Les réponses relatives aux données personnelles sont facultatives à l'exception des noms, prénoms et adresses complètes, obligatoires pour la prise en compte de l'acquisition du titre d'accès, pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande. Conformément à loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations relatives au détenteur d'un titre d'accès a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et des Libertés (CNIL) et est destiné à la promotion commerciale du Vendeur. Les destinataires des données sont les services marketing et commercial du Vendeur. Les données pourront être cédées à leurs partenaires commerciaux à des fins de prospection. Le détenteur d'un titre d'accès dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne, qu'il peut exercer auprès du service marketing et commercial du Vendeur. Le détenteur d'un titre d'accès peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. OFFRES PROMOTIONNELLES Les Billets peuvent être l'objet d'offres promotionnelles. Toute offre promotionnelle spéciale sera soumise aux présentes CGV, en cas de contradiction entre les termes de l'offre spéciale et les présentes CGV, les termes de l'offre spéciale prévaudront. La LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL se réserve le droit de modifier les termes des offres spéciales ou de retirer ces dernières à tout moment. Toute commande passée avant que l'offre ne soit retirée ou modifiée sera honorée aux conditions en vigueur à la date de la commande.

14. GARANTIE LÉGALE ET RÉCLAMATIONS

Conformément à la réglementation, la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL s'engage à respecter ses obligations relatives aux garanties attachées aux services vendus, qui figurent entre autre dans le Code de la Consommation et dans le Code Civil. Sauf en cas de garantie légale, toute opération intervenant entre la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL et le Client, non contestée dans les 6 mois, ne peut donner lieu à une réclamation. Pour toute demande et réclamations, l'Acheteur pourra, devra s'adresser, par lettre, au Service Billetterie de la LIGUE DU GRAND-EST DE HANDBALL.

15. LITIGES

Les présentes CGV sont régies exclusivement par le droit français. Tout différend lié à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes doit, en premier lieu, et dans la mesure du possible, être réglé au moyen de négociations amiables. À défaut d'accord amiable, tout différend est soumis aux Tribunaux compétents.